Le Burundi veut corriger les "déséquilibres ethniques et de genre" dans les ONG

PANA,Â 02 octobre 2018Burundi : La correction des dÃ©sÃ©quilibres ethniques parmi les conditions exigÃ©es pour la reprise des activitÃ©s des ONGBujumbura, Burundi - Un Â«Plan progressif de correction des dÃ©sÃ©quilibres ethniques et de genre en trois ansÂ» est lâ€™une des conditions Ã remplir par les diffÃ©rentes organisations non gouvernementales Ã©trangÃ (ONG) pour reprendre leurs activitÃ©s au Burundi, a indiquÃ© mardi, le ministre de lâ€™IntÃ©rieur et de la Formation patriotiqu Pascal Barandagiye (photo), au cours d'une rÃ©union avec les concernÃ©s.

Officiellement, lâ€™exigence se fonde sur la Constitution burundaise qui prÃ©voit des quotas ethniques et de genre de 60% pour la communautÃ© majoritaire des Hutu et de 40% pour la minoritÃ© Tutsi, ainsi quâ€™au moins 30% pour les femmes dans les diffÃ©rentes sphÃ¨res de prise de dÃ©cisions au Burundi. Une nouvelle loi rÃ©gissant les ONG est entrÃ©e en vigueur depuis 2017, avec une sÃ©rie d'innovations, dont celle qui introduit des Ã©quilibres ethniques et de genre dans le recrutement. Par ailleurs, il est question, dans la mÃªme loi, que les frais de fonctionnement des ONG ne dÃ©passent plus 35% de leur budget annuel pour privilÃ©gier les activitÃ©s de dÃ©veloppement. Les nouvelles dispositions lÃ©gales sur les ONG prÃ©voient encore des frais administratifs de 500 dollars amÃ©ricains pour recevoir une accrÃ©ditation, ainsi que lâ€™obligation de loger leurs fonds en devises sur un compte de la Banque centrale. Vendredi dernier, le Conseil national de sÃ©curitÃ© (CNS, un des organes consultatifs de lâ€™Etat burundais) avait ordonnÃ© la suspension de Â«toutes les activitÃ de plus de 130 organisations ONG Ã©trangÃ¨res enregistrÃ©es au Burundi pour une durÃ©e de trois mois, Ã compter du 1er octobre, Â« aprÃ¨s avoir constatÃ© que la plupart dâ€™entre elles ne se conforment ni Ã la loi, ni aux textes qui les rÃ©gissent Le ministre burundais de lâ€™intÃ©rieur est revenu Ã la charge pour rappeler que la reprise des activitÃ©s des ONG sera enco conditionnÃ©e Ã la signature dâ€™une Convention de coopÃ©ration avec le ministÃ¨re des Affaires Ã©trangÃ¨res. En outre, le ONG intÃ©ressÃ©es doivent inscrire leurs actions dans le Â«Plan national de dÃ©veloppement du BurundiÂ» sur la pÃ©riode 2018-2027, a-t-il prÃ©cisÃ©. Par ailleurs, les ONG doivent passer par le ministÃ¨re burundais des Finances pour signer un Â«Acte dâ€™engagementÂ» Ã respecter la rÃ©glementation bancaire en vigueur dans le pays, notamment en matiÃ¨re de change, dâ€™aprÃ¨s la mÃªme source. AprÃ¨s trois mois, Â«nous allons Ã©valuer et travailler avec les ONG qui se seront conformÃ©es Ã la loi Â», a avisÃ© le ministre Barandagiye. Dans la rÃ©union avec le ministre, des reprÃ©sentants des ONG s sont inquiÃ©tÃ©s dâ€™une dÃ©cision Â«prÃ©cipitÃ©eÂ» et qui nâ€™Ã©pargne pas des secteurs rÃ©putÃ©s sensibles, comm les Ã©coles. M. Barandagiye a laissÃ© entendre quâ€™il y a des procÃ©dures pour ouvrir ou fermer ce genre dâ€™infrastructu reviendra aux ONG dâ€™en parler avec les ministÃ¨res techniques directement concernÃ©s. Â«Ce nâ€™est pas le gouvernem ou le ministre qui rÃ©pondront de la fermeture dâ€™une Ã©cole ou dâ€™un hÃ´pital dans ces conditionsÂ», a-t-il mis les ONG leurs responsabilitÃ©s. Au Burundi, nombre dâ€™ONG ont commencÃ© leurs interventions dans le domaine de lâ€™urgence humanitaire suite Ã la guerre civile de 1993 ayant dÃ©placÃ© plus dâ€™un million de citoyens Ã lâ€™intÃ©rieur et en dehors De plus en plus dâ€™ONG ont commencÃ© Ã Ã©largir leurs projets Ã des activitÃ©s de dÃ©veloppement qui manqueraient nÃ©anmoins de transparence, dit-on dans les milieux officiels Ã Bujumbura. La place des Humanitaires dans la vie des citoyens reste prÃ©pondÃ©rante et le Ministre de lâ€™intÃ©rieur nâ€™a pas manquÃ© de souligner que Â« si les ONG travaill comme il se doit, le Burundi serait aujourdâ€™hui un Â« paradis Â» sur terre. La crise politique et des droits humains suite aux Ã©lections controversÃ©es et Ã©maillÃ©es de violence de 2015 a poussÃ© Ã la sortie nombre dâ€™ONG Ã©trangÃ¨res, j solidement implantÃ©es dans pratiquement tous les secteurs de la vie nationale, notamment la sÃ©curitÃ© alimentaire, lâ€™ea et lâ€™assainissement, la santÃ©, lâ€™agriculture et lâ€™Ã©levage, lâ€™Ã©ducation ou encore les projets de microcrÃ©dits. partenaires techniques et financiers traditionnels du Burundi, en tÃªte desquels lâ€™Union europÃ©enne (UE), se sont Ã©galement dÃ©sengagÃ©s suite Ã la mÃªme crise Ã©lectorale, ce qui a aggravÃ© la situation Ã©conomique dâ€™un pays d structurellement mal en point, dit-on dans les milieux dâ€™affaires Ã Bujumbura.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});